

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Crémation et inhumation  
**Autor:** Daudet, Alphonse / Sardou / Silvestre, Armand  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194858>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mon pauvre maître, appelant au secours, criant à l'assassin !

» Lui, il s'était enfui.

» Ce ne fut qu'au bout de vingt minutes que je parvins à faire reprendre connaissance à celui que j'avais cru mort ; il ne se rappelait rien, me regardait d'un œil hébété qui semblait dire :

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? qu'est-ce qui s'est passé ?

» Je l'avais assis dans un fauteuil et je lui présentai à boire un peu d'eau sucrée avec de la fleur d'oranger : il se laissait faire comme un enfant, ne parlant toujours pas, mais ne cessant de me regarder de son œil morne et inquiet. Tout à coup, il poussa un cri terrible, porta les mains à son front, — la mémoire lui était revenue, hélas ! — puis, tout aussitôt, il se précipita vers la glace, où il se contempla avec une expression d'horreur et d'effroi qui me figea le sang, et je le vis palper longuement de ses doigts le milieu de son front. Alors, venant à moi sans que ses doigts eussent quitté leur place, et d'une voix basse, craintive :

— Rosalie... Rosalie... comme ça, est-ce que ça se voit encore ?

— Quoi donc, monsieur ?

» Pour toute réponse, il s'empara d'un de mes doigts, l'appuya là où les siens s'étaient posés :

— Tu le sens, n'est-ce pas ?... Tu le sens bien ?

» Cette fois j'eus peur de comprendre, pourtant je répétai :

— Mais quoi donc, monsieur ?

» D'une voix plus basse encore, si faible que je devinai plutôt que je n'entendis :

— Le trou ! balbutia-t-il... Eh bien ! il faut le cacher... le cacher soigneusement... à tout le monde... On le guillotinera ! »

— Pauvre homme ! m'écriai-je, interrompant la narratrice, il était fou !

Rosalie me répondit :

— Oui, monsieur... Il était fou... Voilà le secret de la casquette du papa Nizet.

### Berbitchon et son vé.

La Baliza à Berbitchon était anolhiré et coumeint son lacé calavè, Berbitchon sè mette à l'eingraissi po lo boutsi et s'ein allà on dzo, dão coté d'Oulon, vouâiti onna vatse po reimplaci la Baliza. L'ein trovà iena que lâi plièsai gaillâ : galézès cornés, bio péladzo, bin pliantâie su sè tsambès, et que dévessâi lo vé po lo mài dè févra, que la termo étai dza passâ, vu qu'on étai ào mài de mât.

Quand l'eut martchandâ et bu on verro avoué lo maître dè la vatse, firont la patse ; on fe férè lo certificat et Berbitchon traçâ contré la garâ avoué l'ermaille po la mettrè dein lo trein tant qu'à Lozena, kâ l'étai on bocon liein po allâ à pi pè dâi tsemins que dédzalâvont et avoué onna bête presta ào vé.

Ora, ne sé pas se la sécossa dão trein lâi a étai po oquîè ; mâtantiâ que la vatse vélâ dein lo vouagon et qu'arrevâ à Lozena, Berbitchon eut due bêtés à eimennâ. Et n'est pas tot. L'avai pâyi po

la vatse ein monteint dein lo trein ; mât ein décheindeint on lâi reccliamâ on « supplément » po lo petit modzon. Berbitchon renasquâvè dè pâyi et sè pein-sâvè qu'on lâi fasâi 'na dieuséri vu que n'étai pas dè sa fauta ; assebin démandâ à vairè ion dâi hiaut placi dè la gâra po lâi espliquâ l'afférè. Mât cein n'avancâ à rein dâo tot ; lo monsu hiaut placi lâi fe « Mât, mon pourro ami, dè quiet vo plieindè-vo ? vo z'ai duè bêtés et l'est bin justo que vo payéi po lè duè »

— Portant, repond Berbitchon, quand ma fenna va dein lo trein avoué ma petite bouéba qu'a dou z'ans et que le tint su sè dzénâo on ne fâ pas payi po la petiota ; et lo vé que n'a pas pi on dzo, est-te justo dè lo férè pâyi ?

— Eh bin que volliâi-vo, mon bravo, on ne fâ pas pâyi lè petits z'einfants qu'on tint su lè dzénâo ; ora, se voultra vatse avâi z'u l'esprit dè preindrè son vé su sè dzénâo, eh bin, vouâiquie ; mât le lâ pas fâ.

Berbitchon vouâiti le monsu ein soridzeint et lâi fâ ein pregneint lo pécliet dè la porta, po s'ein allâ : « A la revoyance, monsu, vayo bin que n'ia rein à férè avoué vo ! »

### On relodzo que n'est pas coumudo.

L'autre dzo on gaillâ dè pè contré Vela-Bourquin qu'étai z'u pè Lozena, bêvessâi dou décis à la pinta dâi Messadzéri ein atteindeint d'allâ preindrè lo trein. L'étai adé à vouâiti on espèce d'afférè qu'on lâi dit lo « ventilateu » et que verivè, verivè, sein s'arrétâ onna menuta.

Ao bet d'on momeint, ye tapè po pâyi se n'écot et coumeint l'avâi poâire dè manquâ l'hâora dâo tsemin dè fai, ye s'ein va ein bordeneint : « Faut allâ vairè autra pâ, kâ ne su pas fottu dè vairè l'hâora que l'est à ellia pouéson dè relodzo. »

**Le travail des abeilles.** — La *Revue des sciences naturelles appliquées* vient de publier une note fort intéressante sur le travail des abeilles qui, pendant si longtemps, dans les siècles passés, ont eu le monopole de l'industrie sucrière, et qui, plus heureuses que nous, pouvaient se passer, grâce à l'excellence de leurs produits, de l'intermédiaire coûteux des raffineurs.

Quand le temps est beau, une « ouvrière » peut, en six ou dix voyages, visiter de 40 à 80 fleurs et récolter 1/16<sup>e</sup> de gramme de nectar. Si elle puise dans 200 ou 400 calices, elle ramassera 1/3 de gramme. Dans de bonnes conditions, elle mettra près de quinze jours pour avoir 1 gramme ; il lui faudra donc plusieurs années pour fabriquer 1 kilo de miel qui remplira environ 3,000 cellules de rayon.

Une ruche contient de 20,000 à 50,000 abeilles, dont la moitié prépare le miel ; l'autre partie vaque aux soins du logis et de la famille. Dans une belle journée, 16,000 ou 20 mille individus pourront, en six ou dix voyages, explorer de 3 à 8 millions de fleurs, soit plusieurs centaines de milliers de plantes. Encore faut-il que la localité soit favorable à la préparation du miel et que les plantes qui produisent le plus de suc fleurissent à proximité du rucher. Une ruche peut récolter jusqu'à 10 kilos de nectar en un jour. Une ruche peuplée de 30,000 abeilles peut, dans de bonnes conditions, récolter plus de 8 kilos de miel en un jour.

### Crémation et inhumation.

Voulez-vous connaître l'opinion de quelques contemporains célèbres sur la *crémation et l'inhumation* ? Voici des lettres dont les *Annales politiques et littéraires de Paris* garantissent l'authenticité :

Mon cher confrère.

Inhumé, cinéré. Les deux me sont également désagréables.

Bien à vous,

Alphonse DAUDET.

Mon cher confrère,

Brûlé ! brûlé ! J'aurai beaucoup plus de plaisir à être brûlé.

Cordialement,

SARDOU.

Devenir un flocon de fumée dans le ciel ou le gazon qui couvre les tombes, voilà le choix qui nous est donné ! Ma foi, je préfère la terre d'où moussent les fleurs pour les amoureux, aux espaces infinis où les étoiles ne sont peut-être qu'un dernier mensonge.

Armand SILVESTRE.

Mais c'est un paragraphe de mon testament que vous me demandez là, mon cher confrère.

La crémation a pour elle d'être propre. Seulement, je crois qu'elle sera lente à établir, car elle blesse, je ne sais en quoi l'idée, peut-être fausse, que nous nous faisons de notre tendresse pour nos morts. Quant à mon goût personnel, je ne me suis pas encore interrogé, et je crois bien que le mieux est de laisser le souci de la décision à ceux qui vous restent et qui vous aiment. Eux seuls peuvent y avoir du plaisir ou de la peine.

Cordialement,

Emile ZOLA.

Mon cher confrère,

Soyez maudit ! Vous m'avez empêché de dîner et de dormir la nuit dernière.

Vous me demandez si j'aimerais

mieux être incinéré qu'enterré. Je ne m'étais jamais posé cette question délicate et peu réjouissante ; j'ai reçu votre lettre une heure avant de me mettre à table et, malgré moi, je me suis mis à creuser la question. Eh bien, c'est horrible !

Non, je ne veux pas songer à cela ; être réduit en cendres ou en bouillie après sa mort ? J'aime mieux ne pas choisir en ce moment. Je préférerais être emporté comme le prophète Elie sur un char de feu. Faites-moi nommer prophète, quoique je n'y tienne guère par le temps qui court ; faites descendre sur moi le char de feu et je vous donnerai de m'avoir empêché de dîner et de dormir avec votre question troublante.

Très cordialement à vous,

Henri de BORNIER.

#### Choses à savoir.

AU BAL. — Une jeune fille, dans un bal, n'a pas le droit de faire un choix ; elle doit accepter indistinctement tous ceux qui se présentent à elle ; et lorsqu'elle a refusé, sous prétexte de fatigue, elle ne peut danser cette danse-là avec personne.

La danseuse garde à la main son mouchoir qu'elle rend le plus petit possible et qu'on ne porte plus étalé comme autrefois, et son éventail, s'il n'est pas suspendu à un ruban attaché à la taille.

Les bouquets se portent au corsage et plus à la main.

Le mouchoir et l'éventail doivent être tenus par la main qui s'appuie sur l'épaule droite du danseur ; l'autre main, placée dans celle du cavalier, doit tomber très bas et relève l'extrême bout de la robe. Cette précaution est entièrement utile dans les bals nombreux pour éviter les accrocs, les déchirures et même les chutes.

Il est de très mauvais goût de serrer sa danseuse en dansant, et il est particulièrement disgracieux de la tenir trop éloignée.

Un jeune homme ne doit jamais danser plusieurs fois de suite avec la même personne, ni plus de trois fois en tout dans la même soirée ; agir autrement, à moins que ce ne soit avec sa fiancée, serait faire une chose qui n'est pas admise.

Une maîtresse de maison apportera la plus scrupuleuse attention à faire inviter toutes celles des personnes qui sont chez elle, dansant encore ; elle n'acceptera jamais ou même ne répondra à aucune invitation, tant qu'une jeune femme ou une jeune fille fait ce qu'on appelle *tapisserie*.

Un jeune homme ne peut refuser à une maîtresse de maison d'aller engager la personne qu'elle lui désigne.

Les danseuses ne doivent pas se dégantner, pas plus pour manger quelque chose au buffet que pour une raison de chaleur. Les jeunes gens ne le feront pas davantage ; et ces derniers éviteront tout signe de familiarité ou d'intimité ; dans aucun cas ils ne porteront l'éventail ou le mouchoir de leur danseuse ; ils ne leur parleront pas à l'oreille ; ils ne leur serreront pas la main.

En arrivant dans une fête on va servir la main du maître ou de la maîtresse de maison, qui, en général, se tiennent tous deux à l'entrée d'un des premiers salons. Puis on s'avance et l'on se case un peu comme on le désire.

Tout le temps de la soirée, la maîtresse de maison doit circuler, s'occuper de ses invitées, voir si rien ne leur manque, si elles s'amusent. Au maître de la maison, de son côté, incombe le soin de s'occuper de ses invités, de surveiller le service du buffet et des rafraîchissements.

La mode aujourd'hui est de partir d'un bal le plus mystérieusement possible, sans même prévenir le maître et la maîtresse de maison, qu'on est, dans ce cas, dispensé d'aller saluer.

(*La Famille.*)

**Syndicat des forains.** — Les forains industriels et commerçants, trop souvent victimes de préjugés ridicules, et qui voient de jour en jour leurs maigres recettes diminuer par le fait d'une récente loi beaucoup trop restrictive, se sont constitués en syndicat afin de mieux sauvegarder leurs intérêts. Ils ont eu là une idée excellente.

L'hiver que nous traversons a été particulièrement pénible pour les forains, dont un très grand nombre n'ont pu gagner le pain de leur famille. En outre, leur matériel détérioré par les intempéries, devra subir de coûteuses réparations, au retour de la bonne saison.

On comprendra donc facilement combien un syndicat peut rendre de services à ces industriels dont la carrière est si difficile. Celui dont le siège est à Lausanne vient d'organiser une tombola en faveur de sa caisse de secours destinée à venir en aide aux membres malheureux. C'est là une œuvre honorable et qui mérite d'être soutenue ; aussi engageons-nous nos lecteurs à la favoriser en prenant des billets. Le prix de ceux-ci n'est que de 50 centimes et les gros lots sont de 200 et 300 fr.

#### Le ou la Genève.

Nous recevons de Clarens les lignes suivantes :

« Tous nos journaux ont annoncé que le nouveau bateau, en construction pour

le compte de la Compagnie générale de Navigation, s'appellera *Genève*.

Les noms de villes sont généralement féminins ; dira-t-on *la Genève*, *le Genève*, ou simplement *Genève* tout court ?

Entendra-t-on des phrases comme celles-ci : « Je descends à Ouchy pour aller à Vevey par *le Genève*. » « Je viens d'Evian, nous avons parfaitement déjeuné sur *la Genève*. »

Ou peut-être encore, au Casino des Officiers à Thonon : « Comment, vous partez déjà, messieurs ? Oui ! l'heure est là, nous allons prendre *Genève* ! »

(*Un abonné*). »

#### Boutades.

Un monsieur est à la recherche d'un appartement ; après quelques pourparlers avec le concierge, il avoue à ce dernier qu'il est père de plusieurs enfants.

— Alors, je ne peux pas vous louer, dit le concierge, le règlement s'y oppose.

Au même instant, deux enfants dégringolent l'escalier.

— Et ceux-là ? fait le monsieur assez vexé.

— Ce ne sont pas des enfants, monsieur, ce sont les fils du propriétaire !

Entre deux moutards :

*Lili* (5 ans). — Mon petit frère est retourné au ciel avant-hier au soir.

*Toto* (6 ans). — Le mien est arrivé du ciel hier au soir.

*Lili*. — Alors, je parie que c'est le même gosse !

**THÉÂTRE. — Le Voyage de Suzette** attire au théâtre un public toujours plus nombreux. La pièce marche maintenant tout à fait bien. Mme Mary Aubert, charmante dans le rôle de Suzette, se voit redemander chaque soir l'un ou l'autre des couplets qu'elle chante si bien. Et son succès est partagé par ses camarades, tous très bons. Quant à la danseuse, Mlle Ferraro, elle est réellement de première force.

De nombreuses demandes, venues de divers côtés, ont engagé M. Scheler de donner aujourd'hui et demain, dimanche, de 2 à 6 h., deux matinées du *Voyage de Suzette*, matinées qui n'empêcheront nullement les représentations du soir.

L. MONNET

#### PAPETERIE L. MONNET

**Livre de ménage.** Prix : Fr. 2.—.

Registres, copie de lettres et toutes les fournitures de bureaux. — Confection sur commande de registres de tous formats, avec règle et reliure spéciales — Cartes de visite, faire-part, en-têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce, factures, formulaires de traites, quittances à coupons, etc.

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.